

Équipement en moyens de traitement automatisé de l'information des organismes dépendant du Ministère de l'Éducation nationale.

Numéro d'inventaire : 1979.33788

Type de document : article

Éditeur : Education et gestion

Date de création : 1970

Description : Carte.

Mesures : hauteur : 238 mm ; largeur : 158 mm

Mots-clés : Géographie scolaire

Filière : aucune

Niveau : aucun

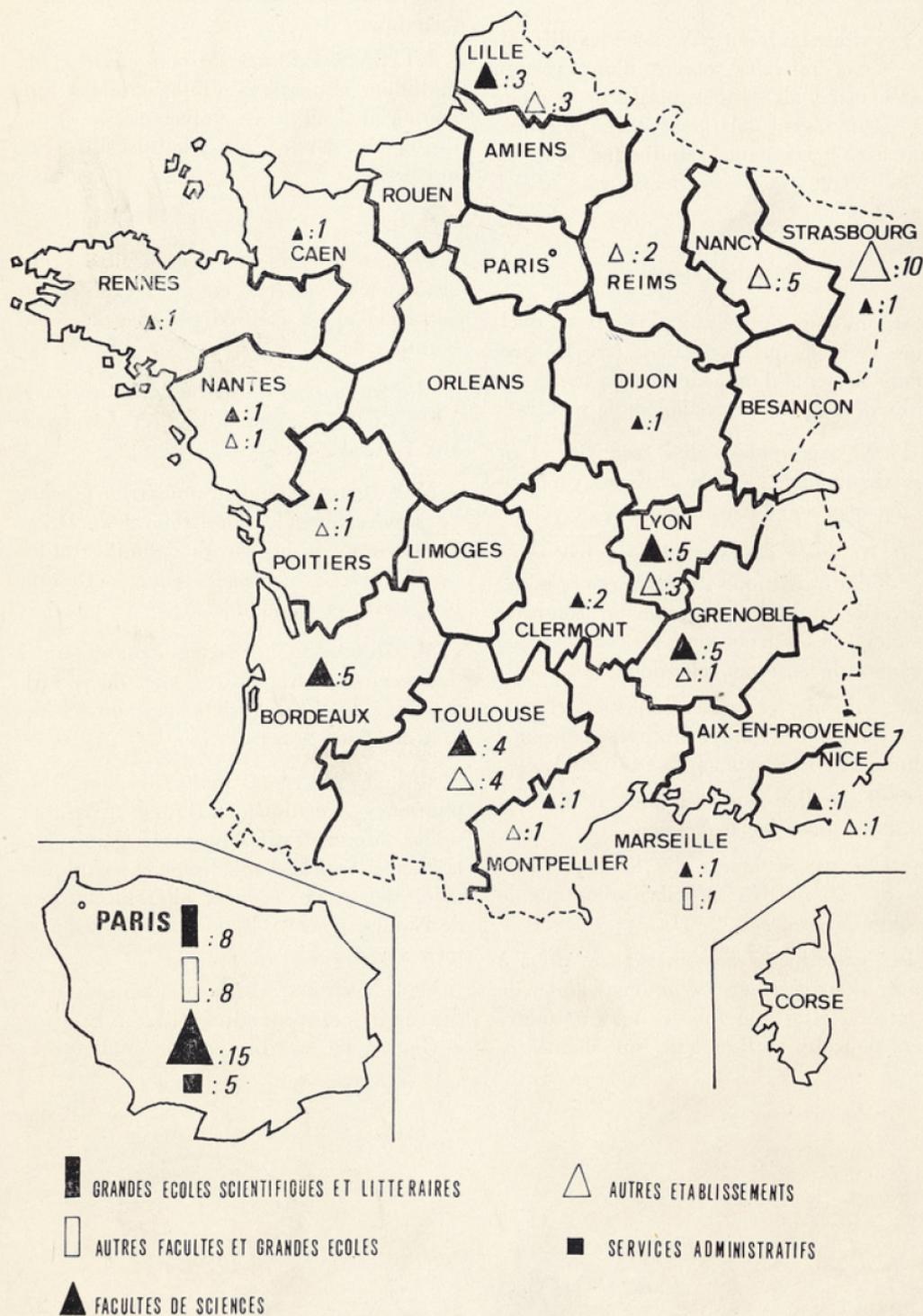
Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Mention d'illustration

ill.

EQUIPEMENT EN MOYENS DE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DE L'INFORMATION
DES ORGANISMES DEPENDANT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Extrait de Education et Justice n° 8 - 1970

Ces expériences ont été faites soit à partir d'une analyse préalable complète : (expérience de Grenoble), soit : « au coup par coup », secteur par secteur (expérience de Nanterre et de Toulouse).

Les orateurs n'ont pas caché les difficultés d'une mise en œuvre d'une gestion automatisée, mais les avantages de ce mode de gestion sont tels pour tous (administrateurs, enseignants, étudiants), que de toute façon cette expérience vaut d'être tentée.

Quelques conseils

Ils ont enfin donné aux participants quelques conseils qui pourraient être les premiers éléments d'un code du bon usage des ordinateurs pour la gestion de la scolarité :

1° Ne pas vouloir aller trop vite et ne pas abandonner l'ancien système avant que le nouveau soit bien au point.

2° Ne pas « plaquer » les services chargés de l'informatique sur les services administratifs traditionnels, mais au contraire essayer de restructurer ces services en fonction de cette nouvelle donnée.

3° Informer et former le personnel intéressé (autorités universitaires, personnel administratif, enseignants, étudiants).

4° Travailler en relation étroite et constante *avec* les techniciens.

5° Ne pas se lancer dès le début dans des opérations très difficiles telles que la gestion des salles.

Les participants se sont séparés prêts à lancer des expériences d'automatisation de leur service, si toutefois les moyens financiers pour les réaliser leur sont donnés.

M. MERCOUROFF, chargé de mission à l'informatique, les a encouragés en leur montrant le rôle de pionniers qu'ils avaient à tenir, et a évoqué les possibilités prodigieuses de libération offertes par cette technique.

L'I.N.A.S. envisage de poursuivre et de multiplier ces actions d'information à l'intention des autorités universitaires et de l'ensemble des cadres administratifs des universités.

Les articles présentés sous le titre « Les ordinateurs font leur entrée à l'Education nationale » ont été rédigés avec la collaboration de :

M. MIDAN, chef du service « Education » à l'U.N.I.V.A.C., pour « U.N.I.V.A.C. parle aux C.A.S.U. » ;

MM. DAVID, intendant universitaire, chef du service financier du Rectorat de Dijon et SERVOLLE, inspecteur de l'administration de l'Education nationale, pour « Gestion budgétaire et comptable » ;

M. DUBUISSEZ, conseiller administratif des services universitaires, chef du service financier du Rectorat de Lille, pour « Gestion des bourses » ;

MM. CORNETEAU, maître assistant de pharmacie galénique et BOULESTEIX, conseiller administratif des services universitaires aux U.E.R. de médecine et techniques médicales et de sciences pharmaceutiques de Nantes, pour « Gestion des notes d'examen » ;

M^{me} MARINGE, conseiller administratif des services universitaires à l'I.N.A.S., pour « Gestion de la scolarité des étudiants ».



